

**Compte rendu de la réunion du comité paritaire pour les EHDAA (8-9.04)
tenue le 23 septembre 2008 à 9 h
à la Cité étudiante de Roberval
sous la présidence de François Jeanrie**

PRÉSENCES

Jacqueline Lavertu, Christine Mailhot, François Jeanrie, Céline Genest, Mona Tremblay, France Lapierre et Mario Simard.

Absence : Jacques Boily.

1. BIENVENUE

François Jeanrie souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. ORDRE DU JOUR

François Jeanrie fait la lecture de l'ordre du jour.

3. COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 20 juin 2008.

4. SUITES AU COMPTE RENDU DU 20 JUIN 2008

Au point 10, Jacqueline Lavertu mentionne qu'il y aurait eu environ cinq rencontres tout au long de l'année scolaire, mais qu'à la fin de l'année, le comité chargé de réviser la politique n'a pas eu le temps de se rencontrer.

5. DOSSIER D'AIDE DE L'ÉLÈVE

France Lapierre demande qu'il n'y ait pas d'élagage aux dossiers d'aide des élèves par les directions d'école. Jacqueline Lavertu mentionne qu'il y a élagage de documents lorsque la situation ne reflète plus la réalité ou qu'elle peut porter préjudice à l'élève. Elle nous explique les trois types de dossier : le dossier scolaire, le dossier d'aide et le dossier professionnel. Elle nous mentionne que le dossier d'aide doit être disponible aux enseignantes et enseignants pour consultation. Jacqueline Lavertu dépose au comité le document dossier d'aide particulière.

6. COMITÉ ÉCOLE

François Jeanrie nous dépose le document 8-9.05 Comité au niveau de l'école pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. La liste des personnes sera disponible au plus tard le 15 octobre sur le portail de la commission.

7. ENSEIGNANTS ORTHOPÉDAGOGUES

François Jeanrie nous dépose un document au sujet de la répartition des enseignants orthopédagogues. Il y a discussion entre les membres du comité au sujet de l'ajout d'une classe de langage à l'école Notre-Dame-des-Anges. Il est mentionné qu'il y aura une évaluation à la fin de l'année scolaire au sujet de cette classe.

8. ENSEIGNANTS RESSOURCES

François Jeanrie nous dépose les trois documents suivants : la liste des enseignants ressources pour l'année scolaire 2008-2009 (incomplète pour Jean-Dolbeau/Le Tournant), l'annexe IV enseignante ou enseignant ressource et l'enseignante ou l'enseignant ressource au secondaire. Mario Simard mentionne au comité une fois de plus que l'enseignante ou enseignant ressource doit travailler auprès des élèves en classe ordinaire (secondaire 1, 2 et 3).

10 h 12 : Pause de 15 minutes.

France Lapierre informe les nouveaux membres que l'an dernier, à deux reprises, les membres du comité étaient tous d'accord sur ce sujet. Elle déplore que les directions d'école ne respectent pas les recommandations du comité. François Jeanrie nous mentionne que toutes les périodes ont été utilisées pour répondre aux besoins des élèves de groupes ordinaires. Il nous informe que les périodes utilisées en adaptation scolaire sont les périodes restantes une fois les besoins comblés. La partie syndicale conteste ces motifs en démontrant le très grand nombre de besoins à combler à ESDC dans les groupes ordinaires. Il y a discussion au comité de la nomination des enseignants ressources et du processus de consultation auprès des comités-écoles.

9. RESSOURCES POUR L'ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS ET SOUTIEN

François Jeanrie informe le comité de l'engagement de deux professionnels, madame Marilyne Gagné, psychoéducatrice et madame Nancy Fortin, travailleuse sociale. Il y a donc présentement trois psychoéducateurs au niveau primaire.

10. MANDAT DU COMITÉ ET ÉCHÉANCIER

François Jeanrie mentionne que les documents du comité seront placés sur le portail de la commission. Il est question de l'échéancier concernant la révision de la politique. La commission scolaire maintient la possibilité de trois rencontres annuelles pour des enseignants ressources afin qu'ils puissent échanger entre eux.

11. VARIA

11.1 Calendrier des rencontres

Les prochaines rencontres auront lieu le 25 novembre, le 24 février, le 7 avril et le 9 juin à 9 h au centre administratif de Roberval.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11 h 20. La prochaine rencontre est prévue le 25 novembre 2008 à 9 h au centre administratif de Roberval.
